



FORMATION B78

7H DE FORMATION SEULEMENT ...

POUR PASSER EN BOITE MANUELLE !

Nouveau depuis le 1er janvier 2017, les titulaires du permis B boîte automatique peuvent conduire un véhicule en boîte manuelle à condition de suivre **une formation de 7 heures** « **B78** ».

Vous avez un permis B à boîte de vitesse automatique et vous souhaitez conduire un véhicule à boîte mécanique/manuelle ?

C'est simple et rapide ! Il vous suffit de suivre une formation d'une durée de 7 heures, au moins 3 mois après l'obtention du permis B automatique. (B78)

1^{er} janvier 2024 livret numérique Obligatoire

L'ADMINISTRATIF (1h)

59,00 € TTC

Ta conseillère en agence se charge de toutes les formalités administratives (Inscription sur les supports papier et numérique (elgea web, easysystem, Ants), rédaction du contrat à la suite de l'évaluation, validation du règlement intérieur, du programme de formation et création de la fiche de suivi et du livret du candidat.

Prévois une heure, avec un de tes parents si tu es mineur, **Et c'est facile !** Tu n'as qu'à venir avec la liste des documents (voir au verso), et vous ferez l'inscription ensemble à l'agence.

Formation Pratique (Manuel)

Formation B78 vers B (7h), à 52.00€ TTC

364.00 € TTC

Montant total :

423.00€ TTC

A l'issu de la formation une attestation sera délivrée.

Modes de règlement : chèque, espèces, carte bancaire, virement

Site web : www.aejacky.com

Mail : info@aejacky.com

Tél : 02.51.21.39.93

13 rue Joseph BENATIER
85100 LES SABLES D'OLONNE

DOCUMENTS REMIS
SUR DEMANDE

AGREMENT
N°E1408500160

Médiation MCCA FCA
77 rue de Lourmel
75015 PARIS
www.mcca-mediation.fr



Toutes prestations supérieures à 15€ TTC doivent faire l'objet de la délivrance d'une facture
 Tarifs en vigueur TTC au 5 mai 2026 (valable 6 mois)

Voici la liste des documents à fournir pour une inscription :

- 4 photos d'identité (E-Photo obligatoires / format ANTS)
- Ta carte d'identité recto/verso + celle de tes parents si tu es mineur – en couleur
- Ton attestation de recensement (si + 16 ans et – de 17 ans) ou JDC (de 17 à 25 ans)
- L'ASSR 1 ou 2 (pour ceux qui sont nés après le 1er janvier 1988)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas à ton nom + carte d'identité de l'hébergeant
- Tes autres permis si existants (AM, 125, ...) – en couleur
- 1 adresse mail (non utilisée sur le site ANTS) et numéro de portable

Programme de la formation :

Compétences générales	Compétences :
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules



- | | |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none">- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence- Pratiquer l'éco conduite |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|